

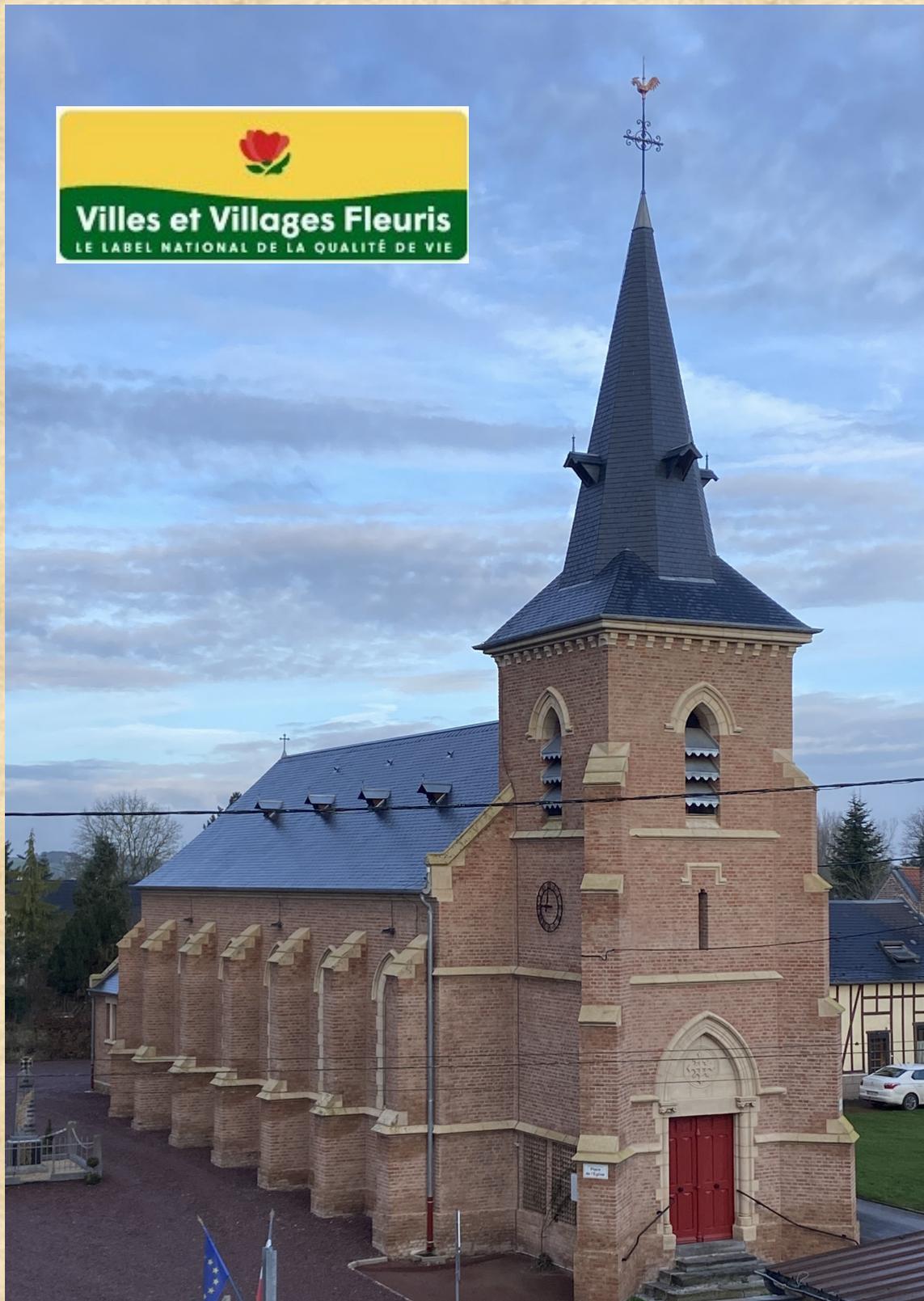
Bulletin d'informations de

Avril

2024

Crouy-Saint-Pierre

Crouy, Saint-Pierre-à-Gouy et leurs écarts





Il y a quatre ans vous nous avez élus pour que nous prenions en main l'avenir de notre commune. Depuis cette date beaucoup de travaux ont été réalisés et nous avons mis en place de nombreuses actions de communication pour vous tenir informés de nos projets et de leurs coûts. Vous l'avez compris, communiquer en toute transparence avec vous me tient à cœur. C'est pourquoi j'ai décidé de publier régulièrement des bulletins d'information intermédiaire qui viennent compléter ce bulletin diffusé deux fois par an.

Vous nous avez élus pour que nous vous représentions et pour que nous mettions en œuvre ce sur quoi nous nous étions engagés. Je peux dire aujourd'hui que le contrat est rempli. J'en suis fier pour toute l'équipe qui œuvre à mes côtés et à qui j'adresse mes remerciements et toutes mes félicitations.

Il ne nous reste plus que deux ans de mandat. Il faut dès maintenant réfléchir à l'avenir. L'engagement municipal n'est pas une mince affaire et je ne veux pas attendre la dernière minute pour prévoir la relève. Vous êtes nombreux à vous être installés dans la commune au cours des quatre dernières années. Je veux croire qu'il y a parmi vous des volontaires pour intégrer le Conseil municipal. Il est donc temps d'y réfléchir. N'hésitez pas à venir en parler avec nous et pourquoi pas venir vous mettre dans l'ambiance en assistant aux réunions du Conseil municipal. Ces réunions sont publiques mais il est rare d'y accueillir des administrés.

Depuis la publication de notre dernier bulletin quelques événements marquants ont encore eu lieu.

Les aménagements de sécurité routière dans la traversée de Saint-Pierre à Gouy, les travaux d'embellissement et le fleurissement de tous les massifs ont séduit les membres du jury régional des villes et villages fleuris qui nous ont décerné le label « une fleur » les 22 et 23 novembre dernier à Albert puis à Amiens. Cette reconnaissance est désormais visible par tous grâce aux panneaux qui ont été fixés au-dessous des panneaux d'entrée d'agglomération de nos villages.

Un abri bus cofinancé par le département de la Somme destiné aux enfants qui se rendent à l'école de la vigne de Picquigny a été installé sur la Place de l'église. Cet aménagement a été sécurisé par de la signalisation verticale, un passage pour piétons, la pose de barrières en bordure de la rue de la croix et des consignes ont été données au chauffeur de bus pour qu'il puisse accueillir les enfants après avoir fait sa manœuvre de demi-tour.

Un premier concert gospel donné par le groupe Amiénois « Les Barrack's » organisé le 19 novembre 2023 dans l'église fut couronné de succès. Il permit de récolter plusieurs centaines d'euros destinés à alimenter la souscription portée par la Fondation du Patrimoine.

Il n'aura fallu que 9 mois aux entreprises pour réaliser les travaux de restauration de l'église Saint-Firmin-le-Martyr qui fait désormais l'admiration de tous ceux qui passent par Crouy.

Trois temps forts très médiatisés sont à retenir ; la cérémonie de baptême du nouveau coq le 30 mai 2023. La bénédiction des 3 cloches avant qu'elles ne remontent dans le clocher le 7 juillet 2023. Et plus récemment le 29 mars 2024, en présence du Préfet du département, du Sous-Préfet de l'arrondissement et de nombreuses autorités régionales et départementales la cérémonie d'inauguration de tous ces travaux d'envergure qui sont désormais achevés.

Je vous laisse maintenant découvrir le contenu de ce nouveau bulletin que j'ai souhaité mettre au format A4 pour le rendre plus facilement lisible avec une mise en page aérée et des illustrations plus nombreuses. J'espère qu'il vous plaira, n'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions, idées ou commentaires. Consultez aussi souvent que nécessaire notre site Internet sur lequel vous trouverez de nombreux renseignements et abonnez-vous gratuitement à l'application Intramuros pour recevoir en temps réel toutes les informations concernant la vie de notre commune.

R.S.



État civil



Naissance :

Achille Tredez Delalande né le 26/10/2023

Décès :

Françoise Hamiez veuve Wallet, le 01/04/2024

Stéphane Van Overshelde, le 17/10/2023

N° de téléphone de la mairie : 03 22 51 10 97

Mail : mairie@crouysaintpierre.fr

Site internet :

<https://www.crouysaintpierre.fr>

N° de téléphone d'astreinte détenu par un élu :

07 87 24 47 54

Permanence de la mairie : lundi et jeudi de 14H à 19H

Permanence du maire et des adjoints : lundi et jeudi



QR-Code appli

IntraMuros

*Conception et réalisation par les membres de la
Commission Municipale Communication et Internet*

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Monsieur le Maire accueille chaleureusement les habitants et les personnalités venues en nombre pour la cérémonie des vœux ce vendredi 12 janvier 2024.

Leur présence témoigne leur soutien et leur intérêt pour la vie communale.

Au nom du conseil municipal et en son nom personnel il souhaite à tous

« LE MEILLEUR POUR 2024 »

Quelques hésitations sur la continuité de son mandat, dues à une mobilisation parfois timide des administrés et une issue incertaine des dossiers objet d'un investissement personnel lourd, ne freinent pas sa détermination et sa satisfaction face à un bilan plutôt positif.

➔ Deux gros chantiers ont été réalisés, l'église Saint Firmin et la traversée de Saint-Pierre à Gouy.

Les travaux de l'église subventionnés à 80% laissent à la charge de la commune 198 112€ desquels il faudra déduire 12 000€ de dons abondés d'autant par la Fondation du Patrimoine.

Les travaux de sécurité routière dans la traversée de Saint-Pierre à Gouy, d'un coût de 61 000€ subventionnés par le Conseil Départemental de la Somme, ont permis de réduire la vitesse et d'embellir la traversée par la pose de bacs fleuris et de massifs.

➔ Des petits chantiers ont été exécutés parmi lesquels l'évacuation des eaux pluviales, l'élagage des bas-côtés, la plantation de haies et de fruitiers, l'installation d'un équipement dans le parc intergénérationnel et deux bancs rouges symboles de la lutte contre les violences faites aux femmes, sans oublier la réfection de l'abribus de Saint-Pierre à Gouy et l'installation d'un abribus à Crouy.

➔ L'obtention d'une « FLEUR » décernée par la région des Hauts de France aux villes et villages fleuris ne peut que donner fierté et valoriser les efforts de Rénald agent communal et Denis 1^{er} adjoint.

➔ Le volet « Communication et Solidarité » est dynamique soit sur le site Internet de la commune ou l'application INTRAMUROS, soit par la diffusion des flyers, des communiqués, des lettres intermédiaires, du bulletin d'informations...

➔ Les hommages patriotiques et le recrutement de 2 jeunes portes drapeaux marquent l'engagement de la commune face au devoir de mémoire.

➔ 2023 a été aussi une année marquée par la réussite des festivités organisées par Alexandra, 2^{ème} adjointe, Présidente du Comité des Fêtes et les membres du comité des fêtes. Toutefois la participation des enfants a fait défaut pour l'opération plantations et pour leur Noël.

Deux projets n'ont pu voir le jour.

L'implantation de France Services dans la mairie annexe de Saint-Pierre à Gouy a été refusée posant le questionnement de son « devenir ». Le bâtiment vieillit mal et pose un problème de « rentabilité » qui devra être résolu.

Par ailleurs la restauration de la salle des fêtes et la mise aux normes énergétiques n'ont pu être réalisées faute de subventions indispensables.

- ➔ Le bilan budgétaire suite à ces transformations, modernisations et améliorations du cadre de vie des habitants reste positif sans augmentation du taux d'imposition. La taxe d'habitation, à l'exception des rares résidences secondaires, n'est plus une source de revenus pour la commune.

LES PERSPECTIVES 2024-2025 ne manquent pas d'ambition.

- ➔ Des gros chantiers sont en prévision dont les travaux de la salle des fêtes, l'aménagement de la chaussée entre Saint-Pierre à Gouy et Picquigny (chaucidou ou autre), achèvement de bordures de trottoir chemin des Anglais et réfection de la sacristie.
- ➔ Quant aux petits chantiers : sont prévus l'engazonnement et la remise en état des cimetières, des travaux d'élagage et de plantations, de curage des avaloirs, l'aménagement de terrains de boules à Crouy et à Saint-Pierre à Gouy, l'équipement du parcours de santé.

Avant de laisser place au verre de l'amitié, Monsieur le maire réitère son engagement profond au service de la commune et de ses administrés et remercie ses adjoints, Alexandra et Denis, le personnel communal, Manon et Rénald pour leur implication au profit de la collectivité.

M-P.L.L.



12/01/2024



Réflexions sur le bénévolat

En France, le monde associatif constitue une force caractéristique du pays avec plus d'un million d'associations répertoriées dans presque tous les secteurs de la société (Sports et loisirs, santé et services sociaux, arts et culture, éducation et recherche, environnement et religion).

À Crouy-Saint-Pierre, la vie associative est faiblement représentée. Aucune association ne rassemble les aînés, les sportifs, les passionnés d'histoire et de patrimoine.

Deux associations résistent malgré tout : Le comité des Fêtes de Crouy-Saint-Pierre et l'association « Amitié Dévouement Aux Combattants » ADAC.

A noter également à Crouy et Saint-Pierre à Gouy des sociétés de chasse qui rassemblent de nombreux adhérents.

La pandémie du Covid 19 survenue en 2020 a cassé de nombreuses dynamiques associatives, et freiné l'envie de participer à divers rassemblements au risque de contamination.

Alors que cette période est désormais derrière nous, ici comme ailleurs, on peut s'interroger sur les causes et les conséquences d'absence ou de faible représentation de la vie associative.

Adhérer à une association représente une forme initiale de solidarité, assurer une fonction active de bénévoles en constitue le prolongement naturel, celui d'une solidarité d'implication.

Cette implication apparaît d'autant plus nécessaire que notre univers social se trouve fragmenté entre jeunes et anciens qui tendent à s'ignorer, entre personnes aisées qui s'éloignent des plus démunis, entre la nationalité des uns que l'on oppose aux origines des autres. On peut y ajouter les religions, les habitudes de vie qui se cloisonnent davantage sans parler des égoïsmes naturels toujours prompts à se manifester.

On entend de tout sur le bénévolat : des encouragements, de la compassion, des reproches et des critiques !

Les critiques les plus fréquentes viennent toujours de personnes se tenant à l'écart de toute forme d'engagement bénévole, voyant dans l'investissement associatif une forme de recherche personnelle et de pouvoir d'autosatisfaction voire d'auto-considération. Ceux-là cherchent certainement dans leurs inactions à se donner bonne conscience en minimisant l'activité des autres. Ils dénoncent ainsi ce qu'ils jugent comme l'ambiguïté du bénévolat, affirmant sans nuances ni distinctions qu'on ne sait plus si le dévouement des intéressés profite aux demandeurs, si les bénévoles n'espérant pas en retour quelques récompenses ou s'ils n'expriment pas autre chose qu'un besoin de se mettre en valeur aux yeux des autres et à leurs propres yeux.

Faisons fi de ces considérations malsaines. Ici dans notre petit village, je voudrais voir émerger de nouveaux projets de vie associative en mesure de rassembler ceux qui ne sont pas encore représentés (les aînés, les sportifs, les passionnés d'histoire et patrimoine...). La municipalité est là pour aider, conseiller, accompagner. N'hésitez pas à venir en parler avec vos élus !

Je veux voir renaître une vie associative sereine, apaisée, diversifiée qui complète tout ce que la commune peut mettre en place pour : **BIEN VIVRE ENSEMBLE**.

R.S.

Bénévoles pour nettoyer l'église pendant les travaux, avant une cérémonie



Le budget 2024

Le budget primitif 2024 a été adopté par le Conseil municipal jeudi 4 avril 2024. Il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition qui restent ceux pris en compte en début de mandat en 2020. De nombreux investissements ont et seront encore réalisés dans la commune grâce aux subventions sollicitées et obtenues auprès de différents financeurs (l'État, la Région Haut-France, le Conseil Départemental de la Somme, la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, la Fondation du Patrimoine).

Nous vous communiquons la fiche de présentation de l'exercice budgétaire 2024 qui a été transmise aux élus avant le vote du budget primitif. Le budget prévisionnel pour 2024 est équilibré au montant de 855 533,00 €

417 460,00 € sont consacrés aux dépenses de fonctionnement ; 438 073,00€ sont destinés aux Investissements.

R.S.

Note d'information préalable au vote

L'article L 5217-10-4 du CGCT précise que le projet de budget de la commune est préparé et présenté par le maire qui est tenu de le communiquer aux membres du conseil municipal avec les rapports correspondants, 12 jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget.

Cette exigence s'impose chaque année lors du vote du budget. Dès lors qu'une commune a adopté le régime des métropoles, elle est tenue de se conformer aux dispositions de l'article législatif précité et donc de transmettre son projet de budget aux membres du conseil municipal au moins 12 jours avant le vote du budget, y compris si le vote du budget a lieu en décembre N-1.

En application de ces dispositions et pour faire suite au débat d'orientation budgétaire organisé avec les membres de la commission finances le 21 décembre 2023, le Maire de la commune de Crouy-Saint-Pierre propose que le budget 2024 soit construit en tenant compte des éléments suivants :

Reconduction sur les chapitres et articles de la section fonctionnement des montants ajustés à l'inflation pour ce qui concerne les charges habituelles et obligatoires (assurances – fluides /eau / électricité / carburant) petites fournitures de bureau, équipements des agents, abonnements, cotisations dues aux syndicats, SDIS, Impôts etc..

La masse salariale qui concerne les élus et les 3 agents employés par la collectivité sera en augmentation en 2024 pour plusieurs raisons :

Augmentation du point d'indice dans la fonction publique - Révision de la délibération pour attribution du RIFSEEP (IFSE / CIA) - Nomination Secrétaire Générale de Mairie Cat.B (Loi publiée et décret à paraître au cours du 1^{er} trimestre) - Augmentation du volume horaire de l'agent employé en remplacement d'un agent en congé de longue durée de maladie (annualisation pour passer de 11 heures à 15 heures pour l'entretien ménager et des espaces verts)

Concernant les prévisions budgétaires en section Fonctionnement et/ou Investissement, il a été convenu que soient intégrés au budget prévisionnel 2024 les projets de dépenses listés ci-dessous : (hors travaux salle des fêtes +/- 90 000,00 € qui font l'objet de demandes de subventions déjà transmises – Fonds Vert et DETR)

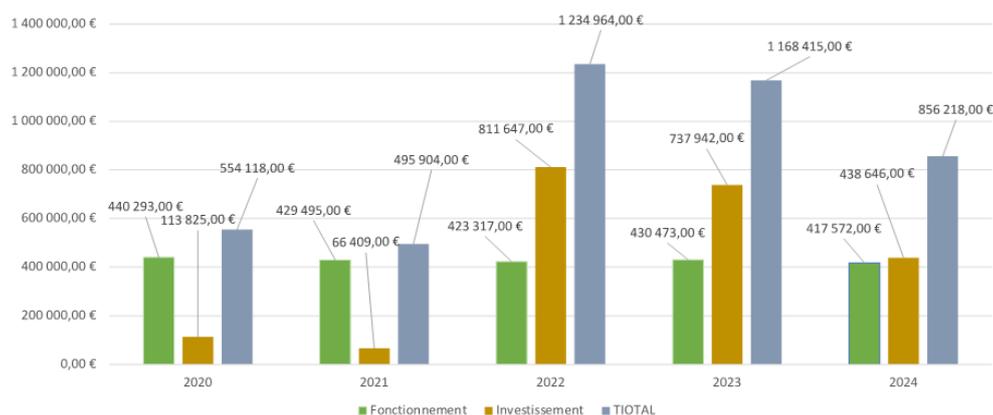
- Frais d'imprimerie et publications légales
- Entretien / Élagage sur chemins ruraux - Affichage pour libérer accès chemins.
- Petits matériels bricolage
- Réparation sol et plafond sacristie
- Travaux de reliures registres et tables décennales État Civil
- Encadrement d'un lot de photos anciennes offertes à la commune
- Caisses de rangement pour vaisselle salle des fêtes
- Remplacement et achat petites vaisselles et remplacement Perco
- Petite vitrine affichage église
- Panneaux villes et villages fleuris - Panneaux sécurité routière et matériels sécurité
- Équipements et aménagement du parc Intergénérationnel et des espaces loisirs :
 - 1 équipement sportif (barres parallèles)
 - Stabilisation d'un espace de rebondissement pour le poteau de basket (20m²)
 - Création d'un jeu de Marelle + Aménagement 2 terrains de pétanque
 - Jeux ressort St Pierre à Gouy
 - Dalle béton pour recevoir bacs verres et carton Trinoyal
- Fleurissement
- Travaux dans cimetières (tombes abandonnées)
- Fêtes, cérémonies et réceptions
- Subventions aux associations
- Travaux de voirie - bordures de trottoir chemin des Anglais.
- Plantations de végétaux sur un chemin rural abandonné en plaine 2024/2025

Tous ces projets qui ont été budgétés sur devis ont été intégrés aux articles des chapitres 011, 012 et 65 en section Fonctionnement et 21 en section Investissement. Ils seront détaillés lors de la présentation du BP. Les montants correspondant à ces projets de dépenses apparaissent dans les documents transmis en pièces jointes. Le budget prévisionnel pour 2024 est équilibré au montant de 855 533,00 €

417 460,00 € sont consacrés aux dépenses de fonctionnement ; 438 073,00 € sont destinés aux Investissements.

R.S.

Evolution de nos budgets depuis 2020



Nos actions en bref ...

Déplacement des bacs Trinoval « Verres et cartons »



Pour donner suite aux réclamations de riverains de la rue Robert Pecquet, les bacs Trinoval pour les verres et cartons ont été déplacés jeudi 28 mars. Ils sont désormais installés au fond de l'espace André Demonchy sur l'arrière de l'église. Nous vous remercions de respecter les règles du tri sélectif ainsi que l'environnement du site où ont été installés les containers.

R.S.

Les élections européennes

Les élections Européennes se dérouleront au cours d'un scrutin unique le 9 juin 2024. Pour voter il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune de résidence. Les nouveaux habitants peuvent effectuer les démarches en ligne jusqu'au 1er mai sur le site service-public.fr ou en mairie jusqu'au 3 mai. Il faudra renseigner l'imprimé Cerfa 12669*02, fournir une copie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Un arrêté préfectoral à paraître définira les lieux d'implantation des bureaux de vote. Pour les élections Européennes du 9 juin un seul bureau sera ouvert pour la commune de Crouy-Saint-Pierre. Le président et les assesseurs accueilleront les votants dans la salle des fêtes sise au n°7 rue de la croix. Les personnes qui souhaitent voter mais qui ne pourraient pour diverses raisons se déplacer sont priées de se faire connaître en mairie pour qu'une navette puisse être mise en place.

R.S.



Entretien et remise en accès libre de tous les chemins ruraux

Par arrêté municipal il est prescrit à tous les propriétaires de parcelles dans les marais et en bordure de Somme de laisser libre accès aux promeneurs sur les chemins ruraux. Il a été constaté à différents endroits que des barrières en empêchent le passage. Les riverains concernés veilleront à rendre le libre accès avant le 1^{er} juin 2024. A défaut, les barrières, potelets, poteaux, clôtures ou tous autres matériels seront démontés par une entreprise mandatée par la municipalité aux frais des propriétaires.

R.S.

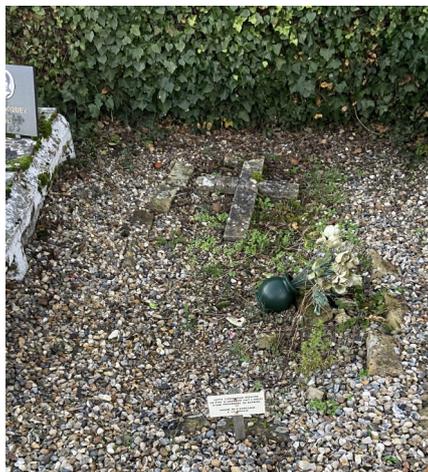


Les défibrillateurs peuvent sauver une vie !

Attention le défibrillateur qui était installé sur l'église se trouve désormais près des panneaux d'affichage sur le mur de l'atelier municipal, place de la mairie.

Aucun changement pour le défibrillateur à Saint-Pierre-à-Gouy

R.S.



Cimetières : Engazonnement et reprise des tombes abandonnées

L'engazonnement des espaces non occupés dans le cimetière de Crouy va se poursuivre. Merci de respecter le balisage mis en place. Quant à l'entretien des allées et proximité des tombes, pour nous aider à maintenir nos cimetières propres le désherbage ne doit pas être l'exclusivité de l'agent communal.

Dans le cimetière de Crouy, 9 tombes à l'état d'abandon constaté depuis 4 ans vont être reprises. Les restes funéraires seront déposés dans l'ossuaire communal.

R.S.



Fleurissement

La commune, lauréate en 2023 au concours des Villes et Villages fleuris a obtenu une première fleur. Pour prétendre obtenir une deuxième fleur en 2025 nous devons poursuivre et améliorer encore le fleurissement de la commune. La plantation récente d'arbres et arbustes le long du chemin vert fait partie de ce projet au même titre que la qualité du fleurissement et de l'entretien de nos pelouses et massifs. Notre agent communal va poursuivre l'engazonnement de quelques trottoirs. En période de croissance je vous demanderais donc de bien vouloir respecter son travail en ne stationnant pas de véhicules sur les jeunes pelouses d'autant plus que les tontes vont reprendre et que les voitures gênent à leur entretien. D'avance merci pour votre compréhension

R.S.

LES AMÉNAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX SE POURSUIVENT

Le Conseil municipal a validé lors de l'étude du budget 2024 plusieurs investissements qui seront réalisés au cours du premier semestre pour compléter les aménagements de loisirs mis à disposition de la population. Il a été convenu de concentrer sur le terrain intergénérationnel rue Robert Pecquet tous les équipements sportifs et de détente pour réserver la place de l'église et l'espace André Demonchy au stationnement des véhicules. Une signalisation adaptée orientera les automobilistes vers ces parkings.

Le poteau de basket va être réimplanter sur le terrain intergénérationnel et une zone de rebondissement en macadam sera mise en place devant l'équipement.

Un terrain de boules conforme à la pratique de ce sport va être implanté sur le côté de la parcelle, le long de la haie séparative de la plaine. Ce terrain qui sera stabilisé avec des matériaux adaptés sera délimité par des poutres en bois de Douglas imputrescible.

Un second terrain de boules sera implanté de la même manière à Saint-Pierre à Gouy sur le terrain de loisirs qui a été aménagé l'an dernier dans le prolongement de la rue de l'abreuvoir. Un équipement « jeu à ressort » pour les jeunes enfants sera posé à proximité de la table de pique-nique.

Les containers Trinoval qui ont été déplacés vont nous permettent de créer un joli massif circulaire en haut de la rue Robert Pecquet à l'angle du chemin donnant accès à l'espace intergénérationnel. L'aménagement floral qui sera réalisé ancrera encore d'avantage notre engagement pour nous positionner sur l'objectif d'une deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris de France.

R.S.

LA VIEILLE DAME A FAIT PEAU NEUVE

Passant qui traverse le village de CROUY pose ton regard sur cette majestueuse dame érigée au bout de la rue de la Croix.

De son beffroi à ses fondations, elle s'est parée de ses plus beaux atours pour son inauguration officielle du 29 mars 2024.

De nombreuses personnalités et habitants sont venus contempler notre église Saint-Firmin-Le-Martyr et apprécier les rénovations d'ampleur qui lui ont redonné ses allures de jeunesse.

Le discours d'entrée de M. le Maire nous a appris que le chœur fut abattu en 1700 pour être remplacé par celui que l'on voit maintenant, l'église n'a connu qu'une seule restauration en 1887.

Aujourd'hui, grâce à la volonté de M. Sinoquet, maire de notre village suivi par son conseil municipal, grâce à M. Brassart, Architecte et maître d'œuvre du chantier, grâce à l'intervention de diverses entreprises, SAS DE PIERRE, NS GUILBERT, SAS PASCHAL, SARL LES MAÎTRES VERRIERS RENNAIS, notre élégante s'offre à l'admiration de tous.

Toutes les autorités présentes, (M. Rollon Mouchel-Blaisot, Préfet, M. Emmanuel Moulard, Sous-Préfet, Messieurs Pascal Bohin et Jean-Christophe Lauric, vice-présidents du Conseil Régional et Départemental, Mme Catherine Bénédicti-Pollex, M. Jean-Jacques Stoter, conseillers départementaux du canton d'Ailly-sur-Somme, Messieurs Riquier et De Lauzanne de la Fondation du Patrimoine, etc) ont rendu hommage à notre belle dame et ont salué les mérites des intervenants.

De nombreuses subventions dont celles de l'État, des Hauts de France, du conseil départemental, la participation de la Fondation du Patrimoine et la générosité des donateurs ont permis la réalisation de travaux d'envergure.

Un couvre-chef tout neuf avec 18 625 ardoises, un ravalement complet des briques magnifiées par un ciment rosé, des vitraux d'origine rénovés et 4 lucarnes-houteaux identiques à celles de 1889 et bien sûr les 3 divines cloches revenues toutes fringantes de Wimereux ont redonné à notre église son faste d'antan.

Et tout là-haut n'oublie pas de regarder notre nouveau coq Léo qui, de sa superbe, domine le village.

M-P.L-L.



LA CHASSE AUX DÉCHETS

Ils étaient nombreux les détritrus en tout genre balancés le long des routes et des chemins de nos villages fleuris et bien entretenus.

Ils étaient nombreux les bénévoles, surtout des chasseurs d'alentours, venus pour le grand nettoyage de la nature. Un énorme merci à eux et aux quelques habitants motivés ce dimanche 24 avril pour l'opération Hauts de France propres.

Par binôme, équipés de sacs poubelle de 150 litres, de gants et de chasubles ils ont ramassé, sous un ciel clément, quelques 400 kilos de déchets, une centaine de bouteilles et un matelas abandonné lamentablement dans les bas-côtés.

Cette généreuse collecte composée entre autres de bouteilles en verre et en plastique, de canettes, de déchets plastique et papier, de paquets vides, de mégots a permis de combattre la dégradation de notre milieu naturel.

Fiers de cette action contre la pollution, les participants peuvent l'être car ils ont œuvré, à petite échelle, à la préservation de l'environnement.

Il faut 4 000 ans pour que le verre se décompose, 400 à 500 ans pour une bouteille plastique, 10 à 100 ans pour une canette, 1 à 3 ans pour un mégot et 3 mois pour le papier.

Répondons présents, soyons solidaires, emmenons nos enfants lors de la prochaine opération pour préserver notre cadre de vie mais surtout évitons de balancer nos déchets.

AIMER LA NATURE PROPRE C'EST LA CONSERVER PROPRE

M-P.L.L.



Rénovation de la salle des fêtes en 2024

Après avoir essuyé deux années de suite les rejets de nos demandes de subvention pour mettre aux normes énergétiques la salle des fêtes de la commune, la persévérance a payé !

Le dossier présenté en fin d'année 2023 pour bénéficier d'un soutien financier émanant du « Fonds Vert » a été validé par la Préfecture qui nous apportera 67.000 € correspondant à 67% du montant H.T des travaux à réaliser. Par ailleurs la région Hauts de France nous a déjà octroyé 10.000 € dans le cadre du plan de soutien aux collectivités locales. Un troisième dossier pour obtenir de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) destinée à financer une transformation pour l'accessibilité P.M.R au bloc cuisine est toujours à l'étude. La Fédération Départementale d'Énergie de la Somme (F.D.E 80) qui a réalisé l'étude énergétique nous apportera son soutien technique et participera financièrement aux frais d'étude et diagnostics.

En ce qui concerne les travaux , ils devraient s'étaler sur environ 8 semaines pendant lesquelles la salle des fêtes ne sera pas louée (**du 1er septembre au 31 octobre**) .

Plusieurs artisans seront amenés à intervenir sur le chantier ;

Maçons : Réorganisation de l'accessibilité au bloc cuisine. Réaménagement des locaux pour faire disparaître le comptoir faisant une chicane rendant impossible l'accès PMR. Agrandissement du bloc « zone chaude » (fours et plans travail).

Électriciens : Remplacement de toutes les sources lumineuses par des éclairages LED basse tension. Remise en état des blocs prises, remplacement des blocs sécurité, installation d'une minuterie pour éclairage extérieur, remplacement des radiateurs blocs cuisine et sanitaires.

Chauffagistes : Remplacement du mode de chauffage actuel (plafond rayonnant). Installation d'un système de climatisation réversible Air/Air.

Plaquistes : Dépose du plafond rayonnant. Isolation des combles et pose d'un plafond suspendu sur plaques

Couvreurs : Remplacement des vélux de toit

Menuisiers : Remplacement des deux portes de la grande salle, de la fenêtre et porte de cuisine.

La remise en peinture des murs et la décoration seront à l'issue des travaux réalisées par nos soins.

R.S.



La vie associative

Le Comité des Fêtes de Crouy-Saint-Pierre:

Pâques

C'est sous un beau soleil que les enfants accompagnés de leurs parents ont participé à la chasse aux œufs de Pâques organisée par le comité des fêtes.

Après avoir trouvé les 200 œufs, petits et grands ont partagé un goûter avant de prendre possession de leurs chocolats prévus pour chacun d'entre eux.

Cette fête fût une réussite. Merci à toutes et à tous d'avoir participé massivement et chaleureusement à cette fête.

Un grand merci aux membres du comité des fêtes qui ont activement préparé cette manifestation.



A.L.

Du Comique - De l'Humour

Les têtes à COUACS ont fait salle comble dans la salle des fêtes de Crouy-Saint-Pierre ce samedi 10 février 2024. Ces 4 « frères Jacques » locaux, acteurs et auteurs du spectacle nous ont réjouis sans interruption pendant 1 heure 30 minutes. Des rires et applaudissements ont dans la salle au gré des mimiques, parodies et caricatures dans un contexte musical des plus originaux.

MOMENT DE BONHEUR ET DE BONNE HUMEUR



M-P.L-L.

Obscura Machine

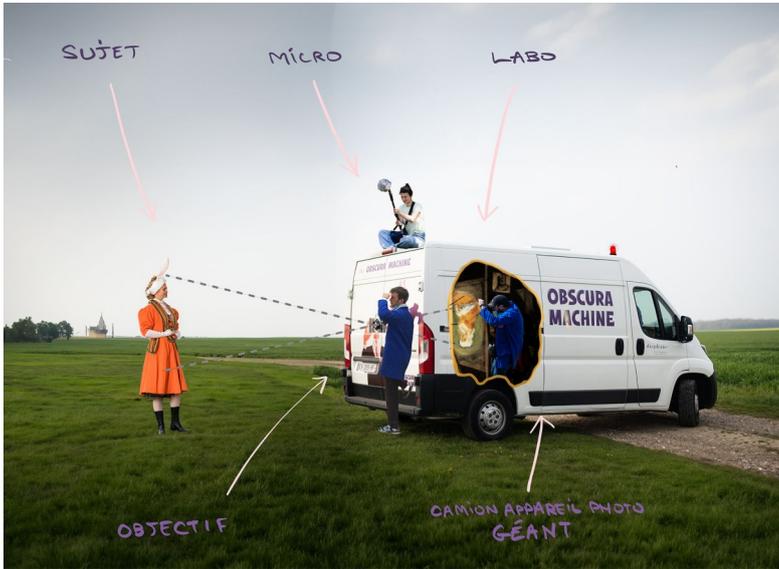
Le 24 mars dernier, le camion Obscura Machine est resté immobilisé sur la Place toute l'après-midi.

La Obscura Machine ou chambre noire mobile, est un camion transformé en appareil photo qui développe les tirages à l'intérieur du camion.

Trois mois par an, il traverse les villages de l'Aisne à la Baie de Somme afin de « tirer le portrait des habitants », portrait offert gratuitement après développement grâce à ce procédé photographique ancien.

À son bord, deux photographes, Matthieu, Romain et une ingénieure du son, Taissia.





Ils ont rencontré des administrés et surtout passé beaucoup de temps avec Patrick Van Laecken, qui, en tant qu'enfant du pays, leur a raconté l'histoire et la vie de notre commune durant plusieurs décennies.

Ils ont fait des éloges de notre église et Taïssia a régalé son assemblée en jouant de l'orgue. Et oui il fonctionne !

L'Obscura Machine reviendra dans le secteur pour une exposition. En attendant, vous pouvez en savoir plus en consultant le site obscuramachine.com/futur

A.L.

L'ADAC :

Un nouveau drapeau pour la jeune génération

Un nouveau drapeau en hommage aux combattants a été remis aux jeunes porte-drapeaux Marie Van Laecken et Mathis Denaux. L'emblème de la république a été béni par le prêtre de la paroisse Nicolas Jouy à l'occasion de la cérémonie commémorative du 11 novembre 2023. Merci et félicitations à ces adolescents qui ont accepté cette belle responsabilité.



J.D.



À l'occasion de la cérémonie du 8 mai 2024, une exposition de pièces de l'avion B26 Marauder, bimoteur américain de l'US Air Force tombé à Crouy le 08/07/1944 aura lieu dans la salle des fêtes à partir de 11h30.

P.V.

Devoir de mémoire

Pour achever 2023, une très belle cérémonie a réuni un public important le 11 novembre pour les célébrations de l'Armistice à CROUY.

De nombreux enfants ayant visiblement travaillé le sujet avec les enseignants de l'École de la Vigne de Picquigny ont symboliquement déposé, aux pieds du monument, des petits Bleuets et Coquelicots qu'ils avaient fabriqués pour cette occasion. Merci à eux.

En présence de l'Abbé Nicolas Jouy, Monsieur le Maire a remis le drapeau « Junior » à Marie Van Laecken et Mathis Denaux, tous deux chargés de représenter la jeunesse de nos villages lors des cérémonies mémorielles. Dans la bonne humeur Monsieur l'Abbé a procédé à la bénédiction solennelle de ce drapeau, cadeau de la commune à notre association.

Le samedi 24 février 2024, sous la présidence de Joël Dumont, l'ADAC a tenu son assemblée générale en présence de Messieurs Jean Jacques Stoter conseiller départemental (membre) et Régis Sinoquet, Maire de CROUY-SAINT-PIERRE (membre). Tous deux nous ont apporté, une nouvelle fois, leur soutien et ont rappelé à quel point une association, en charge de faire perdurer le devoir de mémoire, active est importante dans un village.

Il a été convenu à cette occasion de recenser les tombes des anciens combattants des deux grandes guerres pour les matérialiser d'une cocarde tricolore. (cf : tableau pages 18 à 20)

À ce sujet, j'ai eu l'honneur de représenter l'ADAC aux cérémonies du Picquigny et La Chaussée-Tirancourt, le 16 mars 2024 en matinée, en l'honneur de Jean Choquet et Jean Moulin et en mémoire de notre ami André Sehet, membre de l'ADAC décédé tout début janvier.

Ce même jour en fin d'après-midi, j'étais présent lors de l'Assemblée Générale du Souvenir Français de Picquigny.

C'est toujours un plaisir de pouvoir rendre visite à nos voisins et de parler de nos projets respectifs. Il en sort toujours quelque chose de positif.

J.D.



Recensement en cours des mobilisés et combattants des deux guerres enterrés au cimetière de Crouy

Nom, Prénom	Date naissance	Date décès	Période	Commentaires	Source	Où ?
BAILLY Henri	11/10/1893	07/01/1977	14/18	Combattu	Fabien Stievenart	R1-E3
BÉTHEMBOS Maurice	1911			Pas mobilisé	Béthembos Alain	
BEURRIER Albert				Gendarme à Pont-Audemer		
BLÉCOT Daniel	09/01/1895		14/18	Incorporé le 16/12/1914 - Verdun - Prisonnier interné à Gustrów en Allemagne (conditions rudes) du 17/04/1916 au 03/01/1919	Livret militaire - Archives Somme	R11-E2
BOITEL Frédéric	11/11/1891	27/08/1980	14/18	Gazé pendant la 1ère guerre	Moi-même	R8-E4
BRUCAMPS Albert	02/10/1867	23/01/1942	14/18	Mobilisé le 01/08/1914. Campagne d'Allemagne du 14/09 au 05/11/14. Renvoyé dans ses foyers le 05/11/1914.	Livret militaire - Archives Somme	R2-E6
BRUNEL Adrien	?	21/07/1905	1870	Soldat au 54ème de ligne	Pierre tombale	R2-E3
BULARD Aurélien	13/10/1919	12/12/2013				
BULARD Gabriel	1918					
BULARD Julien	1888					
CARPENTIER Lucien	26/04/1915	30/09/1995	39/45	Prisonnier dans les mines de sel	Bernard Pecquet	R2-E11
CARTON André	1896		14/18	Mobilisé en 1916. Verdun-blessé-prisonnier en All (carrière)	Dédé	
CARTON Gustave	18/03/1876		14/18	Mobilisé, pas combattu (réserviste des services auxiliaires, non affecté)	Livret militaire	
CARTON Robert	1903		39/45	Mobilisé (Citadelle puis dans le sud à Tours)-pas combattu	Madeleine Carton	R3-E6
DELAIRE Maurice	1885	1976				
DELAWARDE Arsène	05/04/1903	25/04/1977				
DEMONCHY André	1914		39/45	Mobilisé le premier jour. Puis prisonnier en Allemagne	Autobiographie	R2-E12
DESURMONT Aristide	?	?	14/18	Taxi de la Marne	Bernard Pecquet	R1-E5
DIZEMBOURG						
DUFOUR Lucien				Prisonnier de guerre Enterré à Hangest		?
DUMORTIER Georges	1896			D'origine belge		
DUPONT Alfred	1907					
EXAVIER Oscar	1855	1945				
FARSY Adrien	08/03/1883	29/10/1962	14/18	Mobilisé le 12/08/1914. Prisonnier - interné en Allemagne du 11/12/1915 au 14/01/1919.	Livret militaire - Archives Somme	R1-E2
FRANCOIS						
GEST Georges	1914					
GOUDROY Raymond	03/02/1867	1943		Passé en réserve de l'armée territoriale le 01/10/1907. Ne semble pas avoir combattu.	Livret militaire	R16-E7
GOURLIN Laurent	03/02/1904	01/08/1974		Voir Gisèle Gourlin		
GUÉRIN Marcel	28/08/1903	23/04/1980		Voir préfecture d'Amiens		

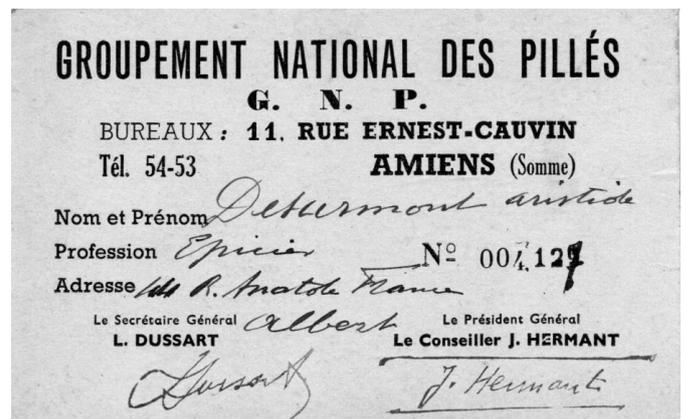
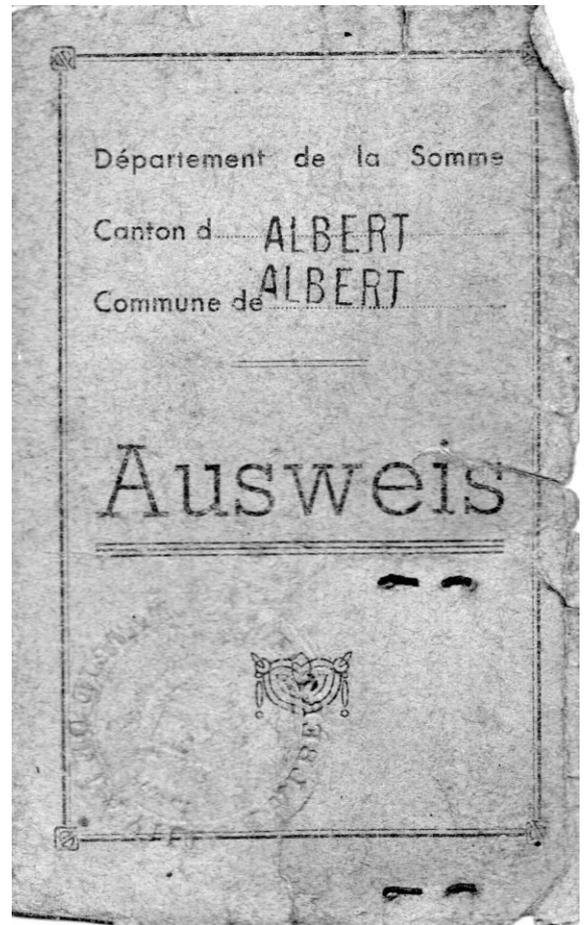
HANQUEZ Aimé	1878		14/18	Services auxiliaires de l'armée territoriale. Campagne d'Allemagne du 18/06/15 au 01/03/16. Médaille commémorative française.	Livret militaire - Archives Somme	R10-E6
HÉTRU Abel	07/07/1914		39/45	Mobilisé à l'arrière : pas combattu	Béthembos Alain	R13-E2
JUSRAND Émile	10/09/1902	14/05/1980	14/18	Combattu à Verdun puis prisonnier en Allemagne	Philippe Géliot	R7-E1
LECOUR Georges	1889	1954	14/18	Mobilisé le 01/08/1914. Évacué le 10/09/14 : blessures par balles ayant traversé la nuque et la cuisse droite.	Livret militaire - Archives Somme	R8-E6
LECOUR Paul	1922		14/18	Mort pour la France	Monument	R8-E5
LEFEBVRE Émile	1892					
LEGRIS Armand	1869					
LEGRIS Joseph	1896		14/18	Mort pour la France	Monument	R4-E4
LEGRIS Marcel	17/09/1910	16/07/1987		Prisonnier Voir René	René Legris	R10-E3
LEGRIS Raoul	09/11/1907	25/07/1974		Prisonnier Voir René	René Legris	R13-E4
LEROY Nestor	27/11/1901		39/45	Mobilisé le 01/09/39 au 402ème régiment de Pionniers du Génie + Campagne du Maroc du 15/02/22 au 02/11/22	Livret militaire - Archives Somme	R1-E9
LERY						
LHOMME Raymond	1913					
LOGNON André	1920					
LOUETTE Henri	16/12/1893		14/18	Affecté à la compagnie télégraphique de la 10ème armée. Campagne contre l'Allemagne aux armées du 02/08/14 au 13/08/19	Livret militaire - Archives Somme	R9-E2
MARGRY Alphonse	08/03/1876		14/18	Au front dès le 05/08/14, 2 blessures par éclat d'obus (jambe) et balle à la tranchée de Calonne (main). Cité à l'ordre du régiment - Croix de guerre	Livret militaire - Archives Somme	R11-E12
MILLE Léon	16/04/1897					
MILLE Louis	04/05/1920	03/06/1997				
NEUILLY Augustin	10/05/1895		14/18	Engagé volontaire de 10/1913 ->15/01/38. Aux armées le 02/08/14 : canonnier puis régiment artillerie lourde. Sans affectation pour 39/45	Livret militaire - Archives Somme	R1-E11
NORMAND Fernand	1903					
PECQUET Gaëtan	07/08/1890		14/18	Services auxiliaires-Infirmier militaire-14ème régiment de Hussards le 24/02/1917 ou il est détaché à l'hôpital vétérinaire de Vernon.	Livret militaire - Archives Somme	R7-E6
PECQUET Robert			14/18	Mort pour la France	Monument	R7-E6
PLEUTIN Jean	1907					

SINOQUET Gaston	15/12/1893		14/18 39/45	Au front le 02/08/14, canonnier 51ème RA. Citation ordre du régiment-Croix de guerre-Médaille interalliée du 30/04/38	R5-E6
SINOQUET Marcel	1916				
SINOQUET Robert	27/12/1918	12/04/1985	39/45	2ème rég. de Dragons le 27/10/38. Campagne d'Allemagne du 02/09/39 au 16/02/40. Blessé au pied avec fracture-Croix de guerre avec palmes.	R5-E8
TRENCART Robert	27/05/1890		14/18	Combattu 4 ans à Verdun et blessé	R6-E5
VANLAECKE Robert	14/12/1913	05/11/1977	39/45	Prisonnier de guerre	R13-E4
VION André	1893				
WALLET Paul	07/12/1902	01/11/1998			
WARLUZEL Augustin	1869			Exempté	Archives Pas-de-Calais
WARLUZEL Rémi	1865			Service auxiliaires - Dégagé obligations militaires en 1911	Archives Pas-de-Calais

Couleur
rouge
jaune

Combattant

Mobilisé, pas combattu



P.V.

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX COMMUNIQUENT

« Les conseillers départementaux sont des élus de terrain qui vivent au sein du canton auprès de ceux qui y habitent.

Présents à la fois dans les manifestations locales, dans les permanences régulières organisées pour rester à l'écoute des préoccupations de chacun et accompagner ceux qui en éprouvent le besoin mais également assidus lors des sessions au Département où se décident les actions et autres dispositifs de soutien à la population et aux communes, les conseillers départementaux vivent cette proximité comme un engagement permanent qui permet d'orienter les décisions de solidarité qui incombent à la collectivité départementale.

Savoir ce que vivent les habitants du canton et connaître leurs attentes vis à vis du Département offre la possibilité de mettre en œuvre des initiatives qui colent à la réalité du vécu.

Écouter lors des permanences cantonales les demandes formulées que ce soit au sujet du logement, de l'insertion, du handicap, de la vie quotidienne constitue le meilleur moyen d'être pertinent dans les choix d'accompagnement que le conseil départemental décide pour soutenir chacun tout au long de la vie.

Participer aux manifestations organisées par les associations du canton outre le plaisir d'y rencontrer la population apporte des enseignements sur les difficultés que rencontre le monde associatif. Les conseillers départementaux s'ils ne peuvent faire surgir d'un claquement de doigts les bénévoles qui font de plus en plus souvent défaut peuvent, grâce à la dotation cantonale, aider financièrement la réalisation de tel ou tel projet.

Être aux côtés des communes représente un autre versant de la fonction de conseiller départemental. Grâce aux échanges réguliers avec les élus et à la réunion annuelle des maires des 44 communes du canton les conseillers départementaux peuvent cibler les attentes et les actions projetées dans chaque village puis les accompagner par des subventions au titre du dispositif mis en œuvre spécifiquement qui se nomme Fonds d'Appui aux Communes afin que de nouveaux services locaux voient le jour ou que des travaux indispensables puissent de réaliser

Élus du canton pour représenter et accompagner ceux qui y vivent telle est la mission première des conseillers départementaux, alors n'hésitez pas à les solliciter ! »



J-J.S.

Le Conseil Départemental communique dans la revue « Vivre en Somme »

Le Département de la Somme s'engage dans une démarche Facile à Lire et à Comprendre (FALC) avec un article dédié dans chaque numéro du *Vivre en Somme*.

Le FALC est une méthode qui permet d'écrire des documents dans un langage accessible à tous, notamment les personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou cognitif et les personnes avec des difficultés de compréhension et de communication.

La page a été écrite par Fabienne Maunier Catelain de Coccinelle bleue.



La Téléassistance

Le service de Téléassistance du Département est ouvert tous les jours de l'année, 24 heures sur 24.

Il permet aux personnes âgées ou handicapées d'avoir une aide en cas d'urgence ou d'avoir une écoute bienveillante.

Qui peut faire la demande ?

Les habitantes et les habitants du département de la Somme qui ont

- plus de 60 ans
- une reconnaissance de la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

Combien ça coûte ?

Le prix de ce service dépend de votre situation. Sous certaines conditions, vous pouvez avoir une réduction d'impôts sur le revenu de 50 % pour le service de Téléassistance.

Vous pouvez aussi bénéficier du service gratuit si vous avez :

- l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- de petits revenus
- droit à l'aide ménagère départementale

Comment utiliser la Téléassistance ?

Si vous avez droit à la Téléassistance, on vous remet une télécommande à porter autour du cou ou du poignet. Cette télécommande a un micro et un haut-parleur.

Pour l'utiliser, il suffit d'appuyer sur le bouton d'appel.

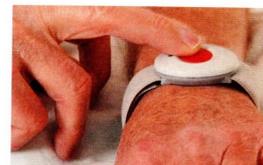
La personne qui vous répond peut selon la situation prévenir :

- une personne que vous aurez désignée pour les situations d'urgence : famille, amis ou voisins
- votre médecin et/ou les secours

La personne reste en contact avec vous jusqu'à l'arrivée des secours.

Si vous êtes susceptible de faire des chutes lourdes, le Département peut vous proposer **en plus et gratuitement** un bracelet détecteur de chutes lourdes.

Ce bracelet permet de prévenir l'assistance si vous n'êtes pas capable d'appuyer sur le bouton d'appel de votre télécommande.



Comment faire la demande ?

Vous devez prendre contact avec le **Centre autonomie de votre secteur**.

Les coordonnées des Centres autonomie du Département sont sur somme.fr/centres-autonomie ou disponibles au 03 22 71 80 80.

Le Centre autonomie vous donnera les coordonnées de l'organisme partenaire que vous devrez contacter. Ensuite, vous devrez remplir une fiche d'abonnement avec l'organisme partenaire. Il vous aidera pour votre inscription, les pièces justificatives à donner et, si vous êtes concernés, la mise en place du paiement des factures.

Nouveauté

UNE AIDE POUR DÉTRUIRE LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES



Le Département crée une aide aux particuliers pour la destruction de nids de frelons asiatiques situés sur le domaine privé. L'aide s'élève à 50 % du coût TTC de la destruction. Elle est plafonnée à 80 € et est cumulable avec d'autres financements publics. Si vous êtes confronté à un nid, en attendant sa destruction par une société spécialisée, restez éloigné (15 m minimum si possible), maintenez vos portes et fenêtres proches fermées, et évitez les travaux bruyants ou entraînant des vibrations. **F.V.**

+ INFOS somme.fr/aide-destruction-nid-frelons

Environnement

L'ACHAT DE RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE FACILITÉ

Pour aider les habitants de la Somme à réaliser des économies d'eau, réduire leurs factures et contribuer à limiter les prélèvements dans le milieu naturel, le Département a créé une aide à l'achat de récupérateur d'eau de pluie. Attribuée sous conditions de ressources, elle couvre 50 % du coût d'achat d'un collecteur d'eau de pluie, hors sol ou enterré, de 200 litres minimum (aide de 150 € maximum), ou d'une cuve enterrée de 2 000 litres minimum (aide de 500 € maximum). **F.V.**

+ INFOS somme.fr/aide-recuperateur-eau-pluie

La communauté de communes Nièvre et Somme communique dans sa revue



SUIVI DE L'OPAH-RR

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET REVITALISATION RURALE

BUT DE L'OPÉRATION :

- Répondre aux besoins d'amélioration de l'isolation et de mise aux normes techniques (Gain d'énergie de 35%). Réduire une vacance structurelle importante qui s'explique surtout par un besoin de travaux pour une remise sur le marché.
- Répondre aux besoins d'adaptation non anticipés (maintien à domicile ; adaptation de la salle de bain, de la chambre, des extérieurs accès, etc...)
- Sortir les occupants de l'habitat indigne.

AVANCEMENT DE L'OPAH-RR (DONNÉES OCTOBRE 2023) :

DES PERMANENCES SE TIENNENT TOUTES LES DEUX SEMAINES DANS LES LOCAUX DE LA CCNS À FLIXECOURT : 1 allée des quarante, Parc d'activité des Hauts du Val de Nièvre.

- à Picquigny : au 118 chemin des marais.

AVANCEMENT DE L'OPERATION

VISITES REALISEES	ETUDES REALISEES	CONSULTATIONS ENGAGEES	PROJETS DEPOSES	PROJETS NOTIFIES	TRAVAUX ENGAGES	PROJETS ACHEVES
168	131	84	38	35	10	7

INDICATEURS CLES

Coût TTC / Moyenne par projet	Travaux TTC retenus sur projets déposés		Gain énergétique moyen
Economies d'énergie	581 663.91 €	32 314.66 €	45%
Autonomie	196 652.89 €	10 350.15 €	
Energie / Autonomie	- €		
Habitat dégradé	68 906.45 €	68 906.45 €	
Propriétaires occupants	831 165.68 €	22 463.94 €	
Propriétaires bailleurs	16 057.57 €	16 057.57 €	
Total	847 223.25 €	22 295.35 €	

Entreprises intervenantes sur projets déposés
33

Logement économe

- A ≤ 50
- B 51 à 90
- C 91 à 150
- D 151 à 230
- E 231 à 330
- F 331 à 450
- G > 450 kWhEP/m²/an

Logement énergivore

Unité de mesure exprimée en kWhEP/m²/an (EP = énergie primaire)

APRES TRAVAUX

206

AVANT TRAVAUX

375

Consommation énergétique moyenne des projets d'économies d'énergie en kWh/m².an

Des flyers sont distribués dans les boîtes aux lettres et les mairies sont au courant de la tenue de ces permanences.

Pour tous renseignements veuillez contacter Page9 au 06 26 84 96 81 ou par mail : ccnsopah@page9.fr

Rappel de nos communications

Département de la Somme
Arrondissement d'Amiens
Canton d'AILLY SUR SOMME

☎ 03 22 51 10 97

☎ 07 87 24 47 54

Permanences : lundi et jeudi de 14h00 à 19h00

✉ mairie@crouysaintpierre.fr



Commune de Crouy-Saint-Pierre et Commune associée de Saint-Pierre-à-Gouy

LETTRE D'INFORMATIONS INTERMÉDIAIRES N°1

Novembre/Décembre 2023

Site internet : <https://www.crouysaintpierre.fr>

Intramuros : Téléchargement gratuit sur Android et IOS

E-mail : mairie@crouysaintpierre.fr

En complément du bulletin d'informations municipales diffusé deux ou trois fois par an, vous recevrez désormais régulièrement cette lettre d'informations intermédiaire.

• **La commune obtient le label d'une première fleur au concours des villes et villages fleuris de France**

Par lettre en date du 20 octobre 2023 la commune a été informée officiellement du résultat des délibérations du jury régional des Villes et Villages Fleuris pour l'attribution du label « 1 fleur ». La remise des prix du jury Hauts-de-France sera en deux temps ; le 5 décembre à Albert, puis le 6 décembre à Mégacité Amiens.

• **Un 11 novembre placé sous le signe de la jeunesse avec les enfants des écoles et le nouveau drapeau junior**

Un nouveau drapeau brodé au nom de la commune en Hommage aux Combattants a été confié à l'association « Amitié Dévouement Aux Combattants. Il a été béni par le prêtre de la paroisse le 11 novembre. Il sera porté par deux adolescents de la commune, Marie Van Laecken et Mathis Denaux.

• **La tournée annuelle du géomètre du cadastre est annoncée**

Le géomètre du Cadastre sera de passage dans la commune pour mise à jour annuelle de la documentation cadastrale. Ne soyez pas étonnés de sa présence au cours des mois de décembre à juin 2024.

• **Information sur la qualité de l'eau**

La direction de la sécurité sanitaire et de la santé environnementale atteste dans sa conclusion en date du 10 novembre dernier que l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés .

• **Réunion d'information au sujet de la ligne à Très Haute Tension**

La commune de Crouy-Saint-Pierre n'est pas concernée par le futur passage de la ligne à Très Haute Tension (400.000 volts). Une réunion d'information destinée aux habitants du territoire sera organisée par R.T.E à Belloy-sur-Somme le 28 novembre à 18 heures

• **Beau succès pour le premier concert dans l'église**

130 personnes sont venues assister au concert Gospel donné dans l'église du village par le groupe « Les Barrack's » Beau succès pour ce premier rendez-vous culturel et un grand merci pour vos dons.

• **Les cloches sonnent l'heure et l'angélus - Les vitraux de l'église ont été reposés.**

Depuis la mi-novembre les cloches de l'église annoncent entre 8 heures et 20 heures les heures qui s'affichent sur la grande horloge installée sur le pignon du clocher. Quant à l'Angélus, il sonne à midi et vingt heures.

• **190 plantations ont été effectuées pour créer une haie le long du Chemin Vert**

Mercredi 22 novembre après-midi, 190 plants destinés à créer une haie mélangée ont été installés en bordure du Chemin Vert. Ces plantations ont pu être réalisées grâce aux soutiens financiers de la région des Hauts-de-France et de la Fédération départementale d'Énergie (FDE 80)

• **Appel à la solidarité pour les sinistrés du Boulonnais (Pas-de-Calais)**

Pour venir en aide matérielle à nos amis du Pas-de-Calais sinistrés par les inondations, une collecte pour faire parvenir des livres d'enfants, des jouets et des chaussettes chaudes sera organisée en Mairie lundi 27 novembre.

• **Rappel pour la souscription Fondation du Patrimoine . La campagne de dons se termine :**

Les travaux sur l'église se terminent tout comme la souscription destinée à nous aider financièrement pour réaliser ce gros chantier. Nous n'avons pu collecter qu'un tiers des 15.000 € correspondant à ce qui avait été convenu avec la Fondation du patrimoine. Il est encore temps pour participer.

Autres dates à retenir : Cérémonie patriotique du 5 décembre – Noël des aînés le 9 - Noël des enfants le 10 décembre., Réunion du Conseil Municipal, lundi 11 décembre



Commune de Crouy-Saint-Pierre
et Commune associée de Saint-Pierre-à-Gouy

LETTRE D'INFORMATIONS INTERMÉDIAIRES N°2

Janvier / Février 2024

Site internet : <https://www.crouysaintpierre.fr>

Intramuros : Téléchargement gratuit sur Android et IOS

E-mail : mairie@crouysaintpierre.fr

- **Le tri à la source des biodéchets** doit se mettre en place à partir du 1^{er} janvier 2024. Je vous invite à prendre connaissance du document d'information édité par Trinoval distribué en même temps que cette lettre. *À partir du 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGECE).* Si ce n'est déjà fait, je vous incite à utiliser désormais un composteur pour ne plus charger vos poubelles noires de déchets ne devant pas s'y trouver.
- **Les élections européennes** seront organisées en juin 2024. La procédure de mise à jour des listes électorales est en cours pour rayer les électeurs qui ne sont plus éligibles au droit de vote dans la commune. En revanche, j'invite les nouveaux habitants à se présenter sans tarder en mairie pour déposer leur demande d'inscription sur nos listes électorales (Crouy & Saint-Pierre à Gouy).
- **Le Recensement Citoyen** - Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ! Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, Bac, Permis de Conduire ...) Pour réaliser vos formalités d'inscription le recensement citoyen est obligatoire. Pour réaliser cette démarche il faut vous présenter en Mairie accompagné de vos parents avec les documents suivants : Carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille à jour. Vous ne devrez jamais vous séparer de l'original de votre attestation de recensement car aucun duplicata ou double ne pourra par la suite vous être remis.
- **Les avis de sommes à payer** reçus récemment par les propriétaires fonciers sur la taxe pour l'entretien des chemins ruraux ont suscité de nombreuses questions et réclamations. La procédure mise en œuvre s'est basée sur la liste officielle des propriétaires de parcelles connus par les services fiscaux puis recoupée avec ce qui figure dans les bases cadastrales. Des successions non réalisées et / ou des imprécisions sur certaines indivisions ont ainsi été mises en évidence. Les réclamations pour prise en compte des corrections nécessaires devront être transmises aux services fiscaux accompagnées de justificatifs.

Dates à retenir : Cérémonie des vœux : Vendredi 12 janvier 18 heures - Salle des Fêtes

Concert : Les Têtes à Couacs - Samedi 10 février - Salle des Fêtes

Inauguration travaux de restauration de l'église St Firmin le Martyr : 2^{ème} quinzaine de Mars ou 1^{ère} semaine d'avril (Concert en l'église le vendredi soir – Cérémonie officielle le samedi matin)



Commune de Crouy-Saint-Pierre et Commune associée de Saint-Pierre-à-Gouy

LETTRE D'INFORMATIONS INTERMÉDIAIRES N°3 Février /Mars 2024



Site internet : <https://www.crouysaintpierre.fr>

Intramuros : Téléchargement gratuit sur Android et IOS

E-mail : mairie@crouysaintpierre.fr

➤ **Quelles aides pour la rénovation énergétique, l'adaptation au handicap et au vieillissement ou pour la mise en sécurité et salubrité de vos logements ?**

Dans le cadre du plan 2022/2027 concernant l'opération programmée d'amélioration de l'habitat de revitalisation rurale, la communauté de communes Nièvre&Somme vous aide à rénover votre logement avec des aides financières et un accompagnement technique personnalisé et gratuit pour votre projet de travaux. N'hésitez pas à rencontrer un conseiller de l'Agence nationale de l'habitat lors d'une des permanences indiquées sur le calendrier distribué dans vos boîtes aux lettres et consultable sur notre site internet.

➤ **Passage à l'heure d'été**

Le passage à l'heure d'été se déroulera dimanche 31 mars 2024 à 2 heures du matin. Il faudra ajouter 60 minutes à l'heure légale. Il sera alors 3 heures. Souvenez-vous, le changement d'heure a été instauré en France à la suite du choc pétrolier de 1973-1974. Il a longtemps été question de le supprimer, force est de constater qu'il résiste à l'usure du temps.

➤ **Travaux sur le fleuve Somme et ses annexes**

Une campagne d'affichage concernant une déclaration d'intérêt général et déclaration au titre de la Loi sur l'eau portant sur le programme triennal de travaux de restauration et d'entretien du fleuve Somme et de ses annexes hydrauliques a débuté en février. Les documents sont consultables en mairie, sur notre site Internet et sur les panneaux d'affichage. Une attention toute particulière doit être portée par les riverains disposant de berges sur le fleuve qui doivent entretenir et laisser libre de circulation une bande de 6 mètres de large.

➤ **Printemps de la Ruralité**

Le Ministère de la Culture souhaite communiquer sur le thème « Printemps de la ruralité ». L'objectif de cette concertation numérique est de recueillir durant deux mois les idées et propositions de tous les habitants, représentants des collectivités, acteurs culturels et monde associatif sur la vie culturelle dans les territoires ruraux. Une première phase de concertation a lieu en ce moment jusqu'à fin mars 2024. Toute personne intéressée peut répondre à un questionnaire via la plateforme participative en ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Printemps-de-la-ruralite>

➤ **Inauguration**

Les travaux de restauration de l'église Saint-Firmin-le-Martyr sont désormais achevés. Pour remercier toutes les personnes et services qui ont contribué à la parfaite réussite de ce très important et coûteux chantier pour notre commune, une cérémonie d'inauguration sera organisée en présence des autorités Préfectorales, Régionales et Départementales vendredi 29 mars à 15 heures. Toute la population et les généreux donateurs seront ensuite invités à 20 heures 30 à un concert gratuit donné dans l'église par les choristes de Chœur en fête dirigés par David Dubois.

Crouy : ses origines, son histoire

Le territoire de Crouy au Paléolithique

Le village de Crouy a été peuplé comme beaucoup de villages de la vallée de la Somme par l'Homo Sapiens et peut-être même par l'homme de Néanderthal, probablement entre -300 000 et -40 000 ans.

Cette présence a été confirmée par la découverte de nombreux matériels, pierres taillées et éclats de taille de silex sur le territoire de Crouy.

C'est une partie de ce matériel trouvé par mes soins sur le territoire de Crouy que je vais montrer ici.

Le biface mis à part, la plupart de ces découvertes et les savoirs associés l'ont été grâce aux connaissances d'un éminent archéologue amateur, M. Bayart. Qu'il en soit ici grandement remercié.

Le biface, ma plus belle trouvaille.

Paléolithique ancien : de -650000 ans (fouille du Moulin-Quignon à Abbeville - Homo Heidelbergensis) à -100000 ans (Homo Sapiens de Néanderthal)

Longueur : 12,5 cm

Largeur : 6,5 cm

Épaisseur : 3,5 cm

Age ≈ 300 000 ans

Provenance : Crouy

Le biface, inventé par Homo erectus en Afrique il y a plus d'un million d'années, est encore fabriqué par certains Néandertaliens (Moustérien de tradition Acheuléenne) en Europe il y a 50 000 ans.

Le biface est l'outil emblématique du Paléolithique ancien et surtout de l'Acheuléen.

C'est un outil multifonctionnel : c'est une sorte de couteau pour racler, couper, trancher, etc.

Il est réalisé par façonnage progressif d'un bloc ou d'un gros éclat de matière première, en détachant des éclats sur ses deux faces. Il présente généralement une certaine symétrie bilatérale et éventuellement une symétrie bifaciale qui ont pu être interprétées comme les premières manifestations de préoccupations esthétiques.



Lames, lamelles et autres éclats de taille

Paléolithique supérieur - Belloisien : entre -45000 et -12000 ans avant le présent

Grâce à l'aide d'un grand spécialiste de la paléontologie dans la vallée de la Somme, j'ai découvert l'emplacement d'un site de taille de silex sur le territoire de Crouy.

On y trouve tout le matériel d'un site de taille et de présence quotidienne : éclats de taille, silex brûlés qui entouraient un foyer, ossements d'animaux qui étaient mangés sur place.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de ce matériel.

Avant toute chose, il convient de savoir distinguer entre un éclat de silex « artificiel » provenant d'une taille et un éclat de silex « naturel » provenant de chocs essentiellement, en ce qui nous concerne, avec du matériel agricole type charrue ou autre.

La distinction est relativement facile à faire grâce au « bulbe » :

Éclat de silex brut provenant d'une taille humaine issu de la frappe à l'aide d'un percuteur.

Bulbe.

Le bulbe est ce renflement à la base du talon, ou plan de frappe.

Ce renflement est caractéristique d'un éclat de silex obtenu de la main de l'homme après la frappe d'un percuteur sur le talon.

Un éclat de silex obtenu par la frappe sur un matériel agricole comme une charrue ou un déchaumeur ne peut pas produire ce renflement appelé bulbe.



Talon
(en-dessous)

Éclat de silex brut provenant d'une
taille humaine issu de la frappe à
l'aide d'un percuteur.

Provenance : Crouy

Bulbe



Autre éclat de silex brut provenant
d'une taille humaine issu de la frappe
à l'aide d'un percuteur.

Provenance : Dreuil

Bulbe



Éclats de silex taillés

Néolithique : entre -11000 et -4100 ans avant le présent



Éclats de silex « travaillés » en forme de pointe ou de flèche appelés « racloirs » ou « grattoirs » servant essentiellement à couper la viande ou à dépecer un animal.

Provenance :
Crouy

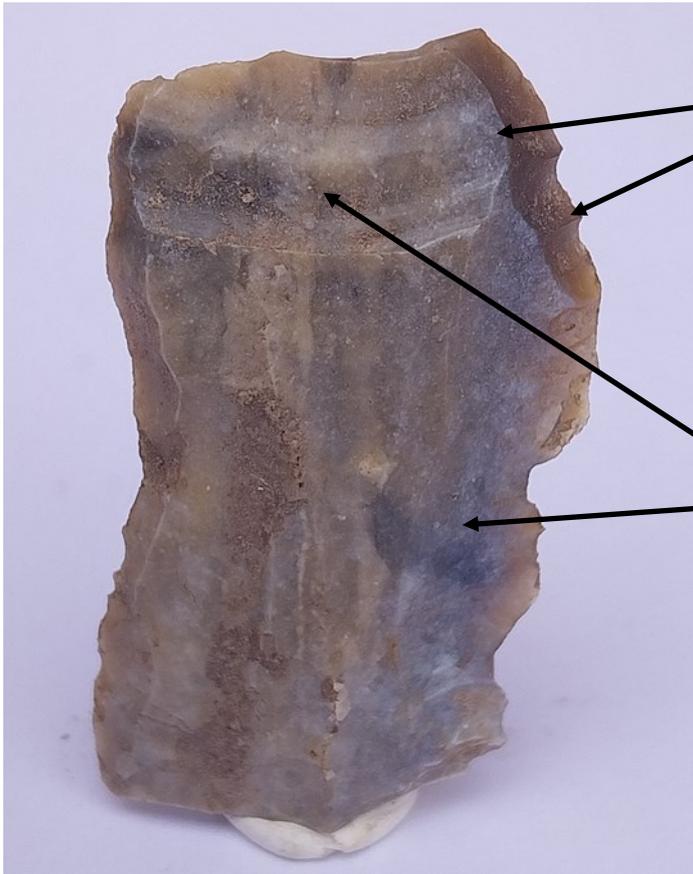


Bel exemplaire d'éclat de silex « travaillé » en forme de pointe ou de flèche appelé « racloir » ou « grattoir » servant essentiellement à couper la viande ou à dépecer un animal.

Provenance :
Crouy



Éclat de silex taillé pour former un grattoir



Tailles

Ondulations, typiques d'une taille humaine à l'aide d'un percuteur

Bel exemplaire de lamelle servant de couteau pour découper la viande.



Le couteau

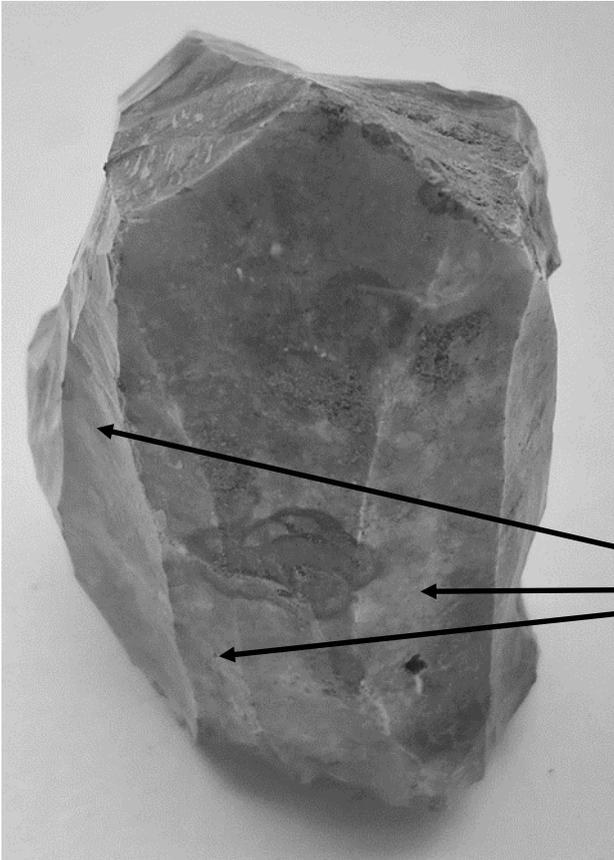
Le couteau est un outil de petite taille (5,5 cm de longueur sur les photos ci-dessous) utilisé pour dépecer un animal ou trancher la viande.



Détail du couteau ci-dessus : on distingue bien les dents qui ont été taillées avec un percuteur tendre (en bois végétal ou bois de cervidé)

Les nucléus

Les nucléus sont ce qui reste d'une pierre, en l'occurrence, en ce qui nous concerne, d'un silex, quand l'Homme y a taillé ses outils.



Nucléus : on distingue bien l'empreinte des lamelles qui y ont été taillées.

Origine : Crouy

Empreintes de lamelles

Superbe exemplaire de nucléus
Origine : Dreuil



Les silex brûlés

Le silex brûlé est ce qui reste d'un silex qui a été mis au feu. C'est souvent le cas des silex qui délimitaient un foyer : au contact régulier du feu, ils ont pris une allure particulière très caractéristique. Ils attestent de la présence d'un foyer et donc d'un endroit où l'homme a vécu.

Groupe de trois silex brûlés découverts sur un site d'habitation humaine de l'ère paléolithique, à Crouy.



Les restes d'animaux

Sur les lieux de vie des hommes du paléolithique, on trouve parfois des restes de repas d'animaux chassés.

Sur le site de Crouy, des restes d'un cheval du paléolithique (probablement, cheval de Przewalski) ont été découverts.

Ci-dessous : molaires de cheval du paléolithique



Cheval de Przewalski – Illustration par Éric Le Brun

Toutes ces données peuvent être retrouvées sur le site internet

<https://patrickvanlaecken.wixsite.com/crouy80>

ou en tapant sur Google *Crouy village picard*

P.V.

Cachy *Prix du coup de coeur du jury 2023*

Canaples

Crouy-Saint-Pierre (2023)

Domesmont

Ergnies

Friville-Escarbotin

Gamaches (2023)

Gentelles

Guignemicourt

Ham

Liéramont

Maurepas

Méaulte

Mesnil-Saint-Nicaise
Molliens-Dreuil (2023)

Monsures

Piennes-Onvillers

Pissy

Querrieu

Saint-Blimont

Saint-Quentin-en-Tourmont (2023)

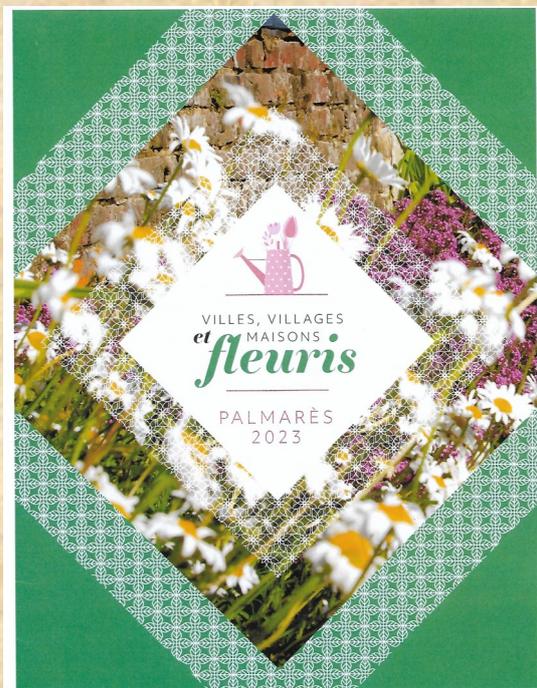
Saisseval

Saleux

Saveuse

Vauvillers

Yonval



*Ch'est lo qu'alle est nou
maison*

*Crouy-Saint-Pierre
est un bieu piot village.
A'ch't'heure, avec
s'fleur qu'il o gainné
a'ch'concours des « Villes
et villages fleuris », il est
tout bieu min village, il est
fin retu.*

*Avec eune
« Participation ci-
toyenne », tous chés
mauuais i n'on qu'a
bien se tenir pasqué i
sont surveillés !*

Ch'est comme o qui faut qu'a fuche !